RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02233
Numéro SIREN : 483 304 812
Nom ou dénomination : ABIL RESSOURCES

Ce dépôt a été enregistré le 28/09/2017 sous le numéro de dépôt 22777

Greffe du Tribunal de Commerce de Creteil : dépôt N°22777 en date du 28/09/2017

SARL ABIL RESSOURCES

4 B PLACE DU GENERAL LECLERC

94130 NOGENT SUR MARNE

28 SEP 2017
22777

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

	Pages
- *Compte rendu de mission*	1
- *Bilan actif-passif*	2 et 3
- *Compte de résultat*	4 et 5
- *Détail des comptes bilan actif passif*	6 et 7
- *Détail Compte de résultat*	8 à 10

AECYS
23 BOULEVARD GALLIENI

94130 NOGENT SUR MARNE

Compte rendu des travaux de l'Expert-Comptable

Aux termes de la mission d'assistance comptable et d'établissement des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise

SARL ABIL RESSOURCES
4 B PLACE DU GENERAL LECLERC
94130 NOGENT SUR MARNE

Le cabinet AECYS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables déclare que les comptes se rapportant à l'exercice du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016, caractérisés notamment par les données suivantes :

-Total du bilan,	542 485 Euros
-Chiffre d'affaires,	870 499 Euros
-Résultat net comptable,	33 912 Euros

Ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre des Experts-Comptables.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Fait à NOGENT SUR MARNE
Le 06/05/2017

Mme Yveline SCHLOSSER

AECYS
Société d'Expertise Comptable
23, bd Galliéni - 94130 Nogent sur Marne

Compte rendu des travaux de l'Expert-Comptable

Aux termes de la mission d'assistance comptable et d'établissement des comptes annuels qui nous a été confiée par l'entreprise

SARL ABIL RESSOURCES
4 B PLACE DU GENERAL LECLERC
94130 NOGENT SUR MARNE

Le cabinet AECYS, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables déclare que les comptes se rapportant à l'exercice du 01 janvier 2016 au 31 décembre 2016, caractérisés notamment par les données suivantes :

-Total du bilan,	542 485 Euros
-Chiffre d'affaires,	870 499 Euros
-Résultat net comptable,	33 912 Euros

Ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre des Experts-Comptables.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Fait à NOGENT SUR MARNE
Le 06/05/2017

Mme Yveline SCHLOSSER

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	215 536	98 849	116 687	131 273	14 586-	11.11-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	22 620	11 081	11 538	1 521	10 018	658.75
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 448		2 448	5 072	2 624-	51.74-
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				550	550-	100.00-
	Autres immobilisations financières	1 224		1 224	1 448	224-	15.47-
	Total II	241 828	109 931	131 897	139 863	7 966-	5.70-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	199 917		199 917	331 944	132 028-	39.77-
	Autres créances	42 541		42 541	57 987	15 445-	26.64-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	166 675		166 675	51 259	115 416	225.16
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 455		1 455	930	525	56.51
	Total III	410 588		410 588	442 120	31 532-	7.13-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	652 416	109 931	542 485	581 983	39 498-	6.79-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 1 224
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 145 000)	145 000	145 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	14 500	14 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	54 113	66 045	11 932-	18.07-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	33 912	96 818	62 906-	64.97-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	247 525	322 363	74 838-	23.22-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	91 765	46 874	44 890	95.77
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 786	6 493	23 293	358.73
	Dettes fiscales et sociales	161 766	206 252	44 486-	21.57-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	11 642		11 642	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	294 959	259 620	35 340	13.61
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	542 485	581 983	39 498-	6.79-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	236 312	233 223		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	870 499		870 499	843 711	26 788	3.17
Chiffre d'affaires NET	870 499		870 499	843 711	26 788	3.17
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			13 401	6 816	6 585	96.62
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 326		1 326	
Autres produits			3	12	9-	76.89-
Total des Produits d'exploitation (I)			885 228	850 538	34 690	4.08
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			205 599	75 972	129 627	170.62
Impôts, taxes et versements assimilés			14 786	13 371	1 415	10.58
Salaires et traitements			442 672	442 905	233-	0.05-
Charges sociales			170 092	168 105	1 987	1.18
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 820	17 622	802-	4.55-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			17	9	8	90.28
Total des Charges d'exploitation (II)			849 986	717 985	132 001	18.38
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			35 243	132 553	97 311-	73.41-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 487	1 748	260-	14.90-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 487	1 748	260-	14.90-
2. Résultat financier (V-VI)	1 487-	1 748-	260	14.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	33 755	130 806	97 050-	74.19-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 182		2 182	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 182		2 182	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 477	5 477-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		5 477	5 477-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 182	5 477-	7 660	139.84
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 025	28 510	26 485-	92.90-
Total des produits (I+III+V+VII)	887 410	850 538	36 872	4.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	853 498	753 720	99 778	13.24
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	33 912	96 818	62 906-	64.97-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		116 687	131 273	14 586-	11.11-
20500000	Usufruit Immobilier	210 036	215 536	5 500-	2.55-
20510000	logiciel	5 500		5 500	
28050000	Amort immo incorp	93 349-	84 264-	9 086-	10.78-
28051000	amort logiciel	5 500-		5 500-	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 538	1 521	10 018	658.75
21810000	Installations générales	2 392		2 392	
21830000	Materiel bureau informatique	14 763	5 654	9 109	161.10
21840000	Mobilier	5 465	4 714	752	15.95
28181000	Amort installations générales	247-		247-	
28183000	Amort mob bureau informatique	5 965-	4 133-	1 832-	44.32-
28184000	Amort mobilier	4 869-	4 714-	155-	3.30-
AUTRES PARTICIPATIONS		2 448	5 072	2 624-	51.74-
26100000	Titres de participation	2 448	5 072	2 624-	51.74-
PRETS			550	550-	100.00-
27400000	Pret		550	550-	100.00-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 224	1 448	224-	15.47-
27520000	Depot fonds de garantie socame	1 224	1 448	224-	15.47-
Total II		131 897	139 863	7 966-	5.70-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		199 917	331 944	132 028-	39.77-
41100000	Clients	199 917	331 944	132 028-	39.77-
AUTRES CREANCES		42 541	57 987	15 445-	26.64-
43870000	Organismes sociaux pdt a recev	6 345	526	5 819	NS
44400000	Etat impot sur les benefices	30 099	7 761	22 338	287.82
44562190	Tva ded sur immo		328	328-	100.00-
44566190	Tva sur achats 19.6%		144	144-	100.00-
44566200	Tva ded 20%	1 519	1 832	313-	17.08-
44567000	credit de tva a reporter	3 944		3 944	
44586000	Tva sur fnp		480	480-	100.00-
45500000	Associes comptes courants		58	58-	100.00-
46700002	D m		845	845-	100.00-
46720000	Sharpteam		46 013	46 013-	100.00-
46740000	Florick	236		236	
46750000	11 voa	398		398	
DISPONIBILITES		166 675	51 259	115 416	225.16
51211000	Bnp	166 577	37 512	129 064	344.06
51212000	B2		13 706	13 706-	100.00-
53110000	Caisse	98	40	58	145.07
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 455	930	525	56.51
48600000	Charges constatees d'avance	1 455	930	525	56.51
Total III		410 588	442 120	31 532-	7.13-
TOTAL GENERAL		542 485	581 983	39 498-	6.79-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	145 000	145 000		
10130000 Capital	145 000	145 000		
RESERVE LEGALE	14 500	14 500		
10610000 Reserve legale	14 500	14 500		
REPORT A NOUVEAU	54 113	66 045	11 932-	18.07-
11000000 Report a nouveau crediteur	54 113	66 045	11 932-	18.07-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	33 912	96 818	62 906-	64.97-
Total I	247 525	322 363	74 838-	23.22-
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	91 765	46 874	44 890	95.77
16400000 Emprunt		46 874	46 874-	100.00-
16420000 Emprunt BNP	91 765		91 765	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	29 786	6 493	23 293	358.73
40100000 Fournisseurs	27 324	3 494	23 830	682.03
40810000 Fournisseurs fnp	2 463	2 999	537-	17.90-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	161 766	206 252	44 486-	21.57-
42100000 Remunerations pers permanent	3		3	
42110000 Remunerations pers interimaire	19 788	37 886	18 097-	47.77-
42500000 Avances acomptes sur salaires	19 639	31 979	12 340-	38.59-
42510000 Avance ndf	410	1 400	990-	70.71-
42700000 Personnel oppositions		195	195-	100.00-
42820000 Dettes prov conges payes	23 109	9 934	13 175	132.62
43100001 Urssaf interimaires	29 217	28 215	1 002	3.55
43100002 Urssaf permanents	8 493	7 476	1 017	13.60
43730000 Caisse de retraite	1 332	3 683	2 351-	63.84-
43731000 Reunica retraite interim	5 739	13 631	7 892-	57.90-
43760000 Reunica prevoyance temporaires	511	1 130	619-	54.78-
43770002 Mutuelle permanents axa	371		371	
43810000 Apprentissage et formation	7 944	5 330	2 614	49.05
44200000 Etat impot taxes		45	45-	100.00-
44551000 Tva a decaisser		7 693	7 693-	100.00-
44571190 Tva collectee 19.6%	33 320	55 281	21 961-	39.73-
44700000 Autres impots	9 517		9 517	
44863000 Fc ta eff 2012	2 372	2 372		
AUTRES DETTES	11 642		11 642	
46720000 Sharpteam	11 642		11 642	
Total IV	294 959	259 620	35 340	13.61
TOTAL GENERAL	542 485	581 983	39 498-	6.79-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		870 499	843 711	26 788	3.17
70600000	Prestations de services	693 208	657 858	35 350	5.37
70610000	Ventes placement	177 291	185 853	8 563-	4.61-
Chiffre d'affaires NET		870 499	843 711	26 788	3.17
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		13 401	6 816	6 585	96.62
74200000	Subv exploitation aides emplo	13 401	6 816	6 585	96.62
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES		1 326		1 326	
79100000	Transferts ch exploitation	1 326		1 326	
AUTRES PRODUITS		3	12	9-	76.89-
75800000	Produits divers gest courante	3	12	9-	76.89-
Total des Produits d'exploitation		885 228	850 538	34 690	4.08
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		205 599	75 972	129 627	170.62
60410000	Refacturation S D	14 279		14 279	
60610000	Eau electricite	584	835	251-	30.05-
60630000	Fournitures entretien petit eq	6 722	2 088	4 634	221.94
60640000	Fournitures administratives	496	807	311-	38.54-
61100000	Sous traitance generale	3 930		3 930	
61220000	Redev credit bail mobilier	589		589	
61300000	Locations	515	508	7	1.46
61330000	Loyer Sharpteam	24 000		24 000	
61400000	Cvharges locatives et copropri	14 609	3 373	11 236	333.11
61500000	Entretien reparations	4 937	5 147	210-	4.08-
61600000	Primes assurance	1 091	4 256	3 165-	74.37-
61800000	Services exterieurs divers	58 155	390	57 765	NS
62260000	Honoraires	5 100	2 400	2 700	112.48
62270000	Frais acte et contentieux	70	50	20	40.06
62280000	Formations		10 080	10 080-	100.00-
62300000	Publicite bublications rel pub	16 230	3 139	13 092	417.11
62340000	Cadeaux clients	3 292	150	3 142	NS
62350000	Cheques cadeaux personnel	13 307	3 411	9 897	290.18
62500000	Deplacement missions reception	28 521	31 177	2 656-	8.52-
62501900	Missions receptions 19.6%		255	255-	100.00-
62510000	Invitation client		1 205	1 205-	100.00-
62600000	Frais postaux et telecom	4 219	3 298	920	27.91
62700000	Services bancaires	3 752	2 231	1 520	68.13
62810000	Cotisations concours divers	1 202	1 173	29	2.46
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		14 786	13 371	1 415	10.58
63100000	Adm impots	1 809		1 809	
63330300	Aprentissage et formation	5 670	2 520	3 149	124.97
63350000	Taxe aprentissage	3 695	5 498	1 803-	32.79-
63500000	Provision cvae	263	267	4-	1.50-
63511000	Taxe professionnelle	1 969	1 951	18	0.92
63512000	Taxe fonciere	1 380	3 135	1 755-	55.98-
SALAIRES ET TRAITEMENTS		442 672	442 905	233-	0.05-
64110000	Remuneration gerance	10 000	60 000	50 000-	83.33-
64110001	Salaires bruts interimaires	319 979	297 599	22 381	7.52
64110002	Sal bruts permanents	98 194	85 399	12 795	14.98

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
64120000 Conges payes	13 175	550-	13 725	NS
64140000 Indemnites avantages divers	1 324	458	866	189.25
CHARGES SOCIALES	170 092	168 105	1 987	1.18
64510001 Cot urssaf interimaires	108 185	98 447	9 738	9.89
64510002 Ct urssaf permanent	26 958	25 832	1 127	4.36
64520000 Cot mutuelles	1 156		1 156	
64530000 Cot retraite employes	22 388	18 399	3 988	21.68
64550000 Cot retraite cadres	3 458	7 200	3 742-	51.98-
64600000 Cot personnelles exploitant	20 606	28 456	7 850-	27.59-
64700000 Transport	5 955	4 939	1 016	20.58
64710000 Medecine du travail	1 068	1 715	647-	37.71-
64750000 Medecine du travail	619	100	519	520.44
64810000 Cot revoyance	2 135	1 842	293	15.91
64900000 Cice	22 437-	18 825-	3 612-	19.19-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	16 820	17 622	802-	4.55-
68111000 Dot amort immo incorporelles	14 586	17 503	2 917-	16.67-
68112000 Dot amort immobilisations	2 235	119	2 115	NS
AUTRES CHARGES	17	9	8	90.28
65800000 Charges de gestion courante	17	9	8	90.28
Total des Charges d'exploitation	849 986	717 985	132 001	18.38
Résultat d'exploitation	35 243	132 553	97 311-	73.41-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 487	1 748	260-	14.90-
66100000 Charges interets	1 007	1 748	740-	42.37-
66400000 Pertes/ creances de participat	480		480	
Total des Charges financières	1 487	1 748	260-	14.90-
Résultat financier	1 487-	1 748-	260	14.90
Résultat courant avant impôts	33 755	130 806	97 050-	74.19-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	2 182		2 182	
77100000 Pdts excep gestion courante	1 000		1 000	
77200000 Pdts sur exercices anterieurs	1 182		1 182	
Total des Produits exceptionnels	2 182		2 182	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		5 477	5 477-	100.00-
67100000 Ch exceptionnelles op gestion		5 477	5 477-	100.00-
Total des Charges exceptionnelles		5 477	5 477-	100.00-
Résultat exceptionnel	2 182	5 477-	7 660	139.84
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 025	28 510	26 485-	92.90-
69500000 Impots sur les benefices	2 025	28 510	26 485-	92.90-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Total des produits	887 410	850 538	36 872	4.34
Total des charges	853 498	753 720	99 778	13.24
Bénefice ou perte (Produits - Charges)	33 912	96 818	62 906-	64.97-

SARL ABIL RESSOURCES
4 B PLACE DU GENERAL LECLERC

94130 NOGENT SUR MARNE

ANNEXES FISCALES AU 31/12/2016

AECYS
23 BOULEVARD GALLIENI

94130 NOGENT SUR MARNE

CA17 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Désignation de l'entreprise : SARL ABIL RESSOURCES 31/12/2016

Produits à recevoir	Montant
ORGANISMES SOCIAUX	6 345
Total	6 345

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SARL ABIL RESSOURCES 31/12/2016

Charges à payer	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	2 462
DETTES FISCALES ET SOCIALES	33 426
Total	35 888

CA20 - DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Désignation de l'entreprise : SARL ABIL RESSOURCES 31/12/2016

Charges constatées d'avance	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 455		
Total	1 455		

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES
DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	SARL ABIL RESSOURCES
Numéro SIRET du principal établissement	48330481200025
Code APE	7820Z

Adresse du siège social si différente	

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	13 500
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B . Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 E x durée de l'exercice en mois /12	13 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	13 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	13 500

l	**III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)	
m	**IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)	

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES
REPARTITION DU CAPITAL
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement	SARL ABIL RESSOURCES
Numéro SIRET du principal établissement	48330481200025
Code APE	7820Z

Adresse du siège social si différente	

PARTICIPATIONS DETENUES PAR D'AUTRES SOCIETES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % de participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société (a)	(d) % de participation détenu dans la société (a)
SARL SHARPTEAM 14 AV DE LA TRENTAINE ZI DE LA TRENTAINE 77500 CHELLES	62.07		

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES
REPARTITION DU CAPITAL
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation de la société | SARL ABIL RESSOURCES

PARTICIPATIONS DETENUES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT , SOCIETES DE CAPITAL-RISQUE, SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL, OU DES SOCIETES FINANCIERES D'INNOVATION

(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération *	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

* CE=cession SC=souscription au capital AN=annulation RA=rachat

N° 1330-CVAE-SD
(2017)

Formulaire obligatoire
Article 1586 ter à 1586 nonies du CGI

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES (ELEMENTS DE REPARTITION DE LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES)

Au titre de 2016

Dénomination de l'entreprise	SARL ABIL RESSOURCES
N° SIRET de l'établissement principal	4 8 3 3 0 4 8 1 2 0 0 0 2 5
Adresse	N° 4
	Voie PLACE DU GENERAL LECLERC
	Code postal 9 4 1 3 0
	Commune NOGENT SUR MARNE
Code Activité	7 8 2 0 Z
Activité	TRAVAIL TEMPORAIRE RECRUTEMENT

A	Date	Signature

I. Généralités

Période de référence *(JJMMAAAA)*	0 1 / 0 1 / 2 0 1 6 au 3 1 / 1 2 / 2 0 1 6

Entreprises mono établissement et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (chantiers, missions, ...). Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez compléter le cadre CVAE de votre déclaration de résultat. Vous serez dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE. Veuillez cocher cette case	A1	x
Date de cessation	W W / /	

II. Montant de la valeur ajoutée

Valeur ajoutée	A2	704 717
Chiffre d'affaires de référence	A3	871 824
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	
SIREN de la société tête de groupe	A0	

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts
Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

QUADRATUS Informatique

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DGFIP N°2069-RCI-SD 2017

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 20 16												
Dénomination de l'entreprise :	SARL ABIL RESSOURCES										**Néant**	
SIREN de l'entreprise	4	8	3	3	0	4	8	1	2	PME au sens communautaire	Cocher la case	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés										Cocher la case		
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :												
SIREN de la société déclarante												
Dénomination de la société mère :												
SIREN de la société mère												

CREANCES REPORTABLES

Réduction d'impôt en faveur du mécénat			
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 6 %] + [ligne 2 x 9 %] + [[ligne 3 x 6 %] + [ligne 4 x 9 %]] x 10/90 + ligne 5)			22 437
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont préfinancement			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1		373 953
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)	3		
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnité de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	4		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5		

CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE

Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés	
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice	

CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES

Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)	

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

II. CRÉDITS D'IMPÔT ... N ...
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières
Autre créances non reportables et non restituables
CRÉANCES REPORTABLES
Crédit d'impôt pour investissement en Corse
Crédit d'impôt en faveur de la recherche
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM
Autres créances reportables
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE
Crédit d'impôt famille
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social

CA... RT...
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
Crédit d'impôt en faveur de la recherche
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé
Crédit d'impôt en faveur de la recherche
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD.

Exercice clos le : 31/12/2016

Dénomination de l'entreprise :	SARL ABIL RESSOURCES	N° Siret :	48330481200025
Adresse :	4 B PLACE DU GENERAL LECLERC 94130 NOGENT SUR MARNE		
Ancienne adresse de l'entreprise en cas de changement			

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés : ☐

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT		ANNEE CIVILE 2016
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au mois de décembre ou au dernier trimestre)	1	373 953
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6.0%)	2	22 437.00
Montant total des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L.3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 100/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	22 437.00
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	**22 437.00**

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)		% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
		TOTAL	7		

III - CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
		TOTAL		

IV - UTILISATION DE LA CREANCE
(S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe, y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG)

IV - 1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu):

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part de la participation) (report de la ligne 2 ou 4)	**8**	22 437.00
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	**9**	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10: - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est négatif ou égal à zéro.	**10**	22 437.00
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 + ligne 10)	**11**	22 437.00

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	**12**	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	**13**	
Montant du crédit d'impôt disponible. Reporter en ligne 14 le résultat du calcul (ligne 12 - 13) s'il est positif, zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	**14**	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés)(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe + ligne 14)	**15**	

IV - 2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	**16**	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	**17**	22 437

IV - 3. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant du crédit déterminé ligne 6, ainsi que les montants portés en lignes 9,10 et 11 sur la déclaration n°2042-C.

IV - 4. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit

Montant de la créance dont la mobilisation est demandée	**18**	

ANNEXES FISCALES

SOMMAIRE

		Pages
CA17	- Produits à recevoir	1
CA18	- Charges à payer	2
CA20	- Charges constatées d'avance	3
CALC219BF4	- Taux réduit d'impôt sur les sociétés, détermination des bénéfices soumis au taux réduit	4
LTENG219B4	- Taux réduit d'impôt sur les sociétés, répartition du capital	5
1330	- Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	7
2069-RCI	- Réductions et crédits d'impôts de l'exercice	9
2079-CICE	- Crédit d'impôt compétitivité des entreprises	11

ABIL RESSOURCES

S.A.R.L. au capital de 145.000 €
Siège social : 4 B Place du Général Leclerc
94130 NOGENT SUR MARNE
R.C.S. Créteil 483 304 812

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2017 SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'activité de la société a été la suivante :
Le C.A. a légèrement augmenté par rapport à l'année passée. L'activité de l'agence de Nogent est stable et toujours pérenne. Le redémarrage économique se fait sentir depuis fin 2015 et une nouvelle embauche s'est concrétisée en milieu d'année. Le résultat de l'activité s'est maintenu et a même progressé grâce à une gestion maitrisée. L'année est marquée par la formation commerciale de toute la nouvelle équipe. Les efforts de développement portent donc sur l'amélioration des outils existants et le développement des processus internes de formation.

Evolution prévisible, et perspectives d'avenir

L'activité a déjà redémarré fortement sur le premier semestre 2017. Les nouvelles équipes occupant les locaux de Nogent sur Marne et Paris Nation sont formées.
De nouvelles embauches sont prévues courant septembre 2017 pour gérer ce nouveau flux d'activité.

Les outils de gestion et d'analyse sont en cours d'amélioration et création pour piloter cette structure en croissance.

Evénements importants survenus pendant et depuis la clôture de l'exercice

Développement de l'activité sur de nouveaux secteurs d'activités, notamment les activités tertiaires.

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 870.499 € contre 843.711 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires, avec les charges sociales, s'élève à 611.010 € contre 646.261 € au titre de l'exercice précédent. Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à un total de 849.986 € contre 717.985 € en 2015.

De ce fait, le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à un montant positif de 35.243 € et est inférieur au précédent de 132.553 €.

Après prise en compte d'un résultat financier négatif de 1.487 €, d'un résultat exceptionnel de 2.182 et de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 2.025 €, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde donc par un bénéfice net comptable de 33.912 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 33.912 euros auquel s'ajoute le report à nouveau précédent de 54.113 €, soit un total de 88.025 €, que nous vous proposons de mettre en distribution avec un dividende de 30.000 € et le reste au crédit du compte « report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'établiraient comme suit :

- Capital social :	145.000 €
- Réserve légale :	14.500 €
- Report à nouveau :	58.025 €
Total capitaux propres :	**217.525 €**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015
Montant total des dividendes distribués	60.000 €	40.000€	108.750€
Dividende payé par part sociale	3,31 €	2,21 €	6,00 €
Dividendes distribués éligibles à l'abattement de 40%	22.758,62 €	15.172,41 €	41.250,00 €
Dividendes distribués non éligibles à l'abattement de 40%	37.241,38 €	24.827,59 €	67.500,00 €

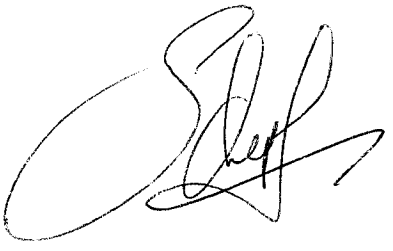
Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons de constater que l'exercice clos le 31 décembre 2016 ne prend en charge aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 dudit Code.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui vous sont maintenant soumises.

LA GERANCE



ABIL RESSOURCES

S.A.R.L. au capital de 145.000 €
Siège social : 4 B Place du Général Leclerc
94130 NOGENT SUR MARNE
R.C.S. Créteil 483 304 812

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 27 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept juin à dix heures trente,

Les associés d'ABIL RESSOURCES, société à responsabilité limitée au capital de 145.000 euros divisé en 18.125 parts sociales de 8 euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

- Madame Isabelle SCHNEPF,
  propriétaire de six mille huit cent soixante quinze parts, ci 6.875 parts
- SHARPTEAM, représentée par Monsieur Laurent SCHNEPF,
  propriétaire d'onze mille deux cent cinquante parts, ci 11.250 parts

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des
Dix huit mille cent vingt cinq parts sociales composant le capital social, ci 18.125 parts

L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Elle est présidée par Madame Isabelle SCHNEPF

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par la Gérance;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
- Quitus à la Gérance ;
- Approbation des charges non déductibles;
- Affectation du résultat de l'exercice;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocations adressées aux associés;
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016;
- le rapport de gestion établi par la Gérance;
- le rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce;
- le texte du projet des résolutions soumises à l'assemblée.

IS

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, établis par la Gérance. Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale accorde quitus entier et sans réserve à la Gérance pour sa gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de distribuer un dividende de 30.000 € et d'affecter le reste au crédit du compte « report à nouveau ».

L'assemblée générale prend acte que le Président a rappelé dans son rapport à la présente assemblée, les dividendes distribués au cours des précédents exercices :

	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015
Montant total des dividendes distribués	60.000 €	40.000€	108.750€
Dividende payé par part sociale	3,31 €	2,21 €	6,00 €
Dividendes distribués éligibles à l'abattement de 40%	22.758,62 €	15.172,41 €	41.250,00 €
Dividendes distribués non éligibles à l'abattement de 40%	37.241,38 €	24.827,59 €	67.500,00 €

L'assemblée générale prend acte également que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 n'ont enregistré aucune dépense ou charge relevant des dispositions de l'article 39-4 du code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées par l'article L 223-19 du Code de Commerce, et statuant sur ce rapport approuve les termes de celui-ci et les conventions qui y sont visées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés pouvant prendre part au vote.

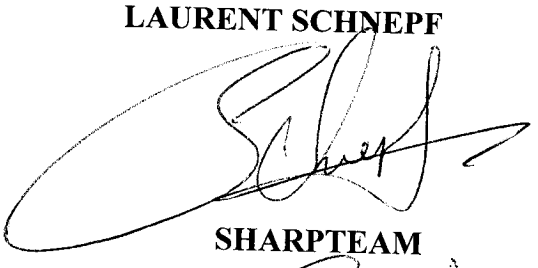
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par les associés.

ISABELLE SCHNEPF



LAURENT SCHNEPF



SHARPTEAM

